

# COURSE SOLIDAIRE FEMININE

Journée  
Internationale  
des Droits de la  
Femme

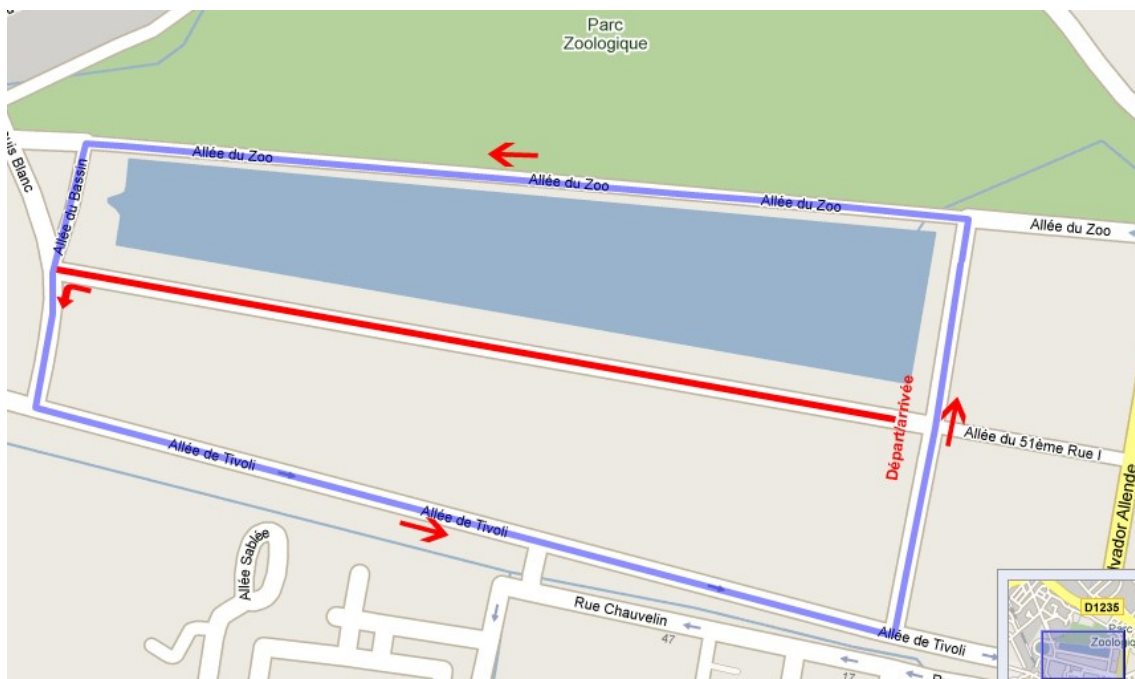


**Dimanche 9 mars 2025**  
**Amiens - Parc de la Hotoie**  
**5 km course ou marche**

[www.uscathle.org](http://www.uscathle.org)



# PARC DE LA HOTOIE - AMIENS



## PARCOURS de la COURSE (5 km) :

(Le parcours de la marche nordique comprend en plus le tour du bassin circulaire)

1. Allée centrale
  2. Trois grands tours (Allée de Tivoli, Allée du 51<sup>ème</sup> RI, Allée du Zoo, Allée du bassin sur le trottoir entre les arbres)
  3. Allée centrale
- Ravitaillement sur la grande boucle (eau) et à l'arrivée (eau et nourriture)

## REGLEMENT

### GENERALITES

- Les épreuves sont ouvertes aux féminines à partir de la catégorie minimales (nées en 2011 ou avant)
- RESPONSABILITE CIVILE : les organisateurs bénéficient, en tant qu'affiliés à la Fédération Française d'Athlétisme, d'une assurance responsabilité civile auprès MAIF sous le numéro 4121633J par l'intermédiaire de AIAC, 14 rue de Clichy, 75009 PARIS
- INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il est vivement conseillé aux participants non licenciés de souscrire une assurance individuelle accident.
- La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les concurrentes renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrentes s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser à titre gratuit les images et photos prises lors de cette journée.
- Chaque concurrente s'engage à avoir pris connaissance du règlement en signant son bulletin d'inscription ou en s'inscrivant en ligne.
- Chaque concurrente s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place selon la réglementation en vigueur le jour de l'épreuve.

### MARCHE NORDIQUE DECOUVERTE DE 5,4 KM

- Le certificat médical n'est pas obligatoire pour la marche nordique car c'est une épreuve sans classement. Un avis médical reste conseillé.
- Des bâtons seront disponibles en prêt dans la limite des stocks disponibles et sur présentation d'une pièce d'identité.
- Montant de l'inscription : 5 € (inscriptions en ligne ou par courrier postal - pas d'inscriptions sur place)
- Séance d'initiation à 9 heures
- Départ à 9 heures 30.

### COURSE DE 5 KM

- Pour les personnes majeures, la participation à la manifestation est soumise à la présentation obligatoire :
  - Soit d'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running** délivrée par la FFA ou d'un **Pass' J'aime Courir** délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées) ;
  - Soit d'une **attestation** (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que vous avez réalisé le **Parcours de Prévention Santé (PPS)** mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée (<https://pps.athle.fr/>). **Le PPS doit avoir été effectué après le 9 décembre 2024.**
- Pour les mineures, le titulaire de l'autorité parentale peut attester avoir rempli avec son enfant mineure le **questionnaire de santé** relatif à l'état de santé du sportif mineur et que les réponses à ce questionnaire ne conduisent pas à l'obligation de présenter un certificat médical de moins de six mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.
- Sont autorisées également les licences FSCF, FSGT et UFOLEP mention **Athlétisme** uniquement.
- **CHALLENGE « ENTREPRISES »** : l'équipe est constituée de 4 collègues minimum.
- **CHALLENGE « Collèges-Lycées-CFA »** : l'équipe est constituée de 4 élèves ou apprenties minimum.
- Montant de l'inscription : 7 € (inscriptions en ligne ou par courrier postal - pas d'inscriptions sur place)
- **Départ à 11 heures.**

Tél : 06.82.27.09.85

Mail : [jy.evrard@orange.fr](mailto:jy.evrard@orange.fr)

Réservé à l'organisation

# INSCRIPTION à la COURSE SOLIDAIRE FEMININE

**Dimanche 9 mars 2025**

**Parc de la Hotoie - Amiens**

**MARCHE NORDIQUE (5 €)  COURSE (7 €)**

(cochez la case correspondant à votre choix)

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : ..... MAIL: .....

ANNEE DE NAISSANCE : .....

N° DE LICENCE (pour les licenciées FFA seulement) : .....

CLUB (pour les licenciées FFA seulement) : .....

ENTREPRISE ou COLLEGE/LYCEE/CFA (pour les athlètes s'inscrivant au **challenge**  
**Entreprises** ou **Collèges/Lycées/CFA** seulement) :

.....

SIGNATURE (du représentant légal pour les mineures) :

Pour la course, joindre votre attestation de *Parcours de Prévention Santé* si vous n'êtes pas licenciée FFA.

Chèque (5 € pour la marche ou 7 € pour la course) à l'ordre de *US Camon Athlétisme* à retourner à

Jean-Yves EVRARD  
US CAMON ATHLETISME  
26 RUE LAENNEC  
80090 AMIENS

Possibilité de s'inscrire en ligne (à privilégier) sur le site [www.uscathle.org/solidaire](http://www.uscathle.org/solidaire) avant le 6 mars 2025.